

# Les brasseries Japy et Monnin de Bellelay et leurs entrepreneurs (env. 1801-1870) : histoire d'une entreprise sans archives

Autor(en): **Hebeisen, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **118 (2015)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-654532>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les brasseries Japy et Monnin de Bellelay et leurs entrepreneurs (env. 1801-1870): histoire d'une entreprise sans archives

Philippe Hebeisen

«Le savant, Bellelay, de toi nous dit merveille,  
Je le crois volontiers;  
Mais ton *fromage* exquis, ta *bière* sans pareille,  
Faut-il les oublier? <sup>1</sup>»

## L'industrie de la bière <sup>2</sup>

Dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle – moment de l'installation d'une brasserie à Bellelay – et encore bien après, l'industrie brassicole était tributaire des contingences climatiques, les récoltes des céréales et autres ingrédients en dépendant. La bière restait une production saisonnière, très difficile à brasser en été; la bière et le moût s'altéraient en effet rapidement avec la montée des températures et en conséquence de procédés de fabrication encore mal maîtrisés, car mal compris. Le brassage se faisait principalement en hiver et au printemps, lorsque les températures étaient encore basses, tout comme les risques sanitaires. La bière se conservait au maximum jusqu'au début de l'été. Des locaux spacieux et froids, ou du moins peu susceptibles de variations de température – des caves voûtées ou une église abbatiale, par exemple –, étaient donc nécessaires à cette activité, nous y reviendrons. Ce n'est qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que l'emploi de glace<sup>3</sup> entreposée dans des caves ad hoc commença à se généraliser et permit le stockage de la bière quasi toute l'année<sup>4</sup>. La véritable révolution du métier, permettant son passage à l'ère de la production industrielle, se produisit à partir des années 1870, suite notamment à deux inventions majeures: le froid industriel (machines frigorifiques) et l'application par Louis Pasteur lui-même des

principes de la pasteurisation du vin (1865) à la bière (*Études sur la bière*, 1876). Une meilleure maîtrise des levures, à partir de 1888, vint encore couronner cet édifice<sup>5</sup>. Ces découvertes permirent une mutation profonde des techniques de fabrication et la maîtrise d'un procédé jusqu'alors encore empreint d'empirisme. Si l'on ajoute à cela l'invention du thermomètre (vers 1865), la fabrication industrielle de la bouteille en verre, le bouchon mécanique<sup>6</sup>, l'essor des chemins de fer et la mécanisation des installations, on peut expliquer la transformation, en Suisse, d'une fabrication de bière plus ou moins modeste en une industrie nécessitant une infrastructure plus importante et des locaux plus spacieux. Auparavant, la majorité des unités de production suisses semblent avoir été de type familial et, en «basse saison brassicole», se livraient souvent à d'autres occupations, agricoles, artisanales ou, nous le verrons, à des activités d'aubergiste ou de cabaretier. Car «jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la consommation de la bière eut de la peine à s'imposer en Suisse romande, la qualité étant fréquemment douteuse, la production réduite, les circuits de distribution limités et les prix plus élevés que ceux du vin<sup>7</sup>.»

C'est peut-être à cause de cette transformation profonde du métier brassicole et de l'apparition d'une concurrence régionale plus marquée que la brasserie de Bellelay n'a pas survécu<sup>8</sup>. En effet, entre 1850 et 1870, le nombre de brasseries en Suisse a plus que doublé, passant de 150 à 360<sup>9</sup>.

Comment fabrique-t-on de la bière au XIX<sup>e</sup> siècle? Comment la transporte-t-on? Sous quelle forme se vend-elle: en bouteille, en tonneau, en cruche, en fût? Voici quelques-unes des questions qui resteront sans réponse dans le présent article, faute hélas d'archives de l'entreprise. En revanche, il est possible de trouver une réponse à l'interrogation suivante. Pour quelles raisons, outre la possibilité de disposer de locaux s'y prêtant bien, a-t-on installé une brasserie dans un lieu tel que Bellelay? Si la localité jouit aujourd'hui d'un relatif isolement ou du moins se trouve à l'écart des grands axes de circulation, il n'en a pas toujours été ainsi et, depuis la réfection des routes entreprise au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye se situe le long d'une des deux routes commerciales nord-sud passant par l'Évêché de Bâle<sup>10</sup>. L'implantation d'une brasserie dans la courtine n'est donc pas une idée si extraordinaire, d'autant plus si l'entreprise comptait approvisionner les ouvriers de l'usine d'horlogerie projetée par Japy ou les troupes d'occupation française, comme cela a été le cas dans la campagne lucernoise par exemple<sup>11</sup>.

## Emplacement des locaux de l'entreprise

La situation de la brasserie à l'intérieur du complexe des bâtiments conventuels et autres annexes et dépendances a longtemps été incertaine dans l'historiographie. Alors que dans les *ASJE 1857* (p. 92), Auguste

Quiquerez localisait la brasserie dans les caves du couvent, les auteurs postérieurs la situèrent souvent dans l'abbatiale. En 1971 encore, Alban Gerster et André Rais affirmaient que «l'église désaffectée fut convertie en brasserie, en verrerie et même en écurie. Après 1878, elle servit pendant presque un siècle d'entrepôt et de grange<sup>12</sup>.» De son côté, Cyrille Gigandet écrit en 1988: «Les bâtiments abbatiaux appartiennent alors [1857] aux frères Monnin et les caves du couvent abritent leur brasserie. Quant à l'église, elle sert de grange, de remise et d'entrepôt<sup>13</sup>.» Qui devons-nous croire?

Pour identifier clairement les bâtiments abritant la brasserie, le contrat de vente à l'État de Berne en 1891 ne nous aide guère<sup>14</sup>. Celui-ci énumère les lots vendus au canton de Berne et renvoie au cadastre. Le premier lot, E 66, s'intitule «Bellelay, habitation, brasserie, avec assise...» et mentionne donc encore et toujours la brasserie, bien qu'elle ne soit alors plus en fonction de longue date. Cette activité semble avoir marqué la vie du site et des bâtiments en question, à tel point qu'elle sert encore pour les désigner à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Afin d'identifier une fois pour toutes le siège de cette fameuse brasserie – dans le couvent ou dans l'église abbatiale? –, un recours au cadastre s'impose. Le plan parcellaire de 1852<sup>15</sup> (fig. 1) permet en effet, par

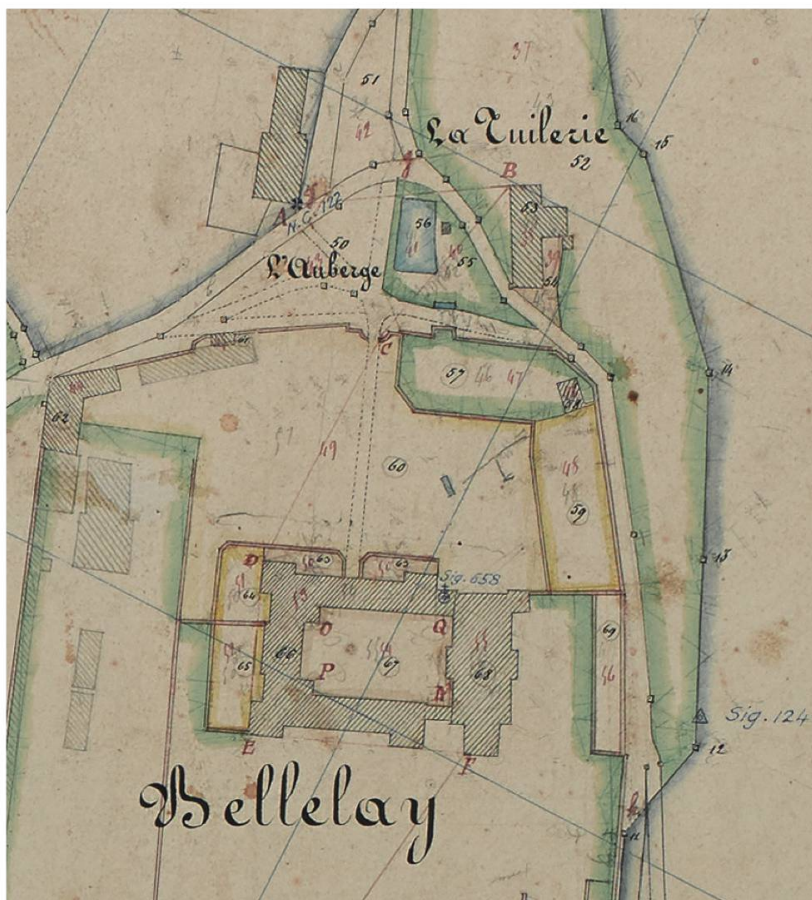


Fig. 1: Détail du relevé cadastral de la courtime de Bellelay en 1852 permettant de situer la brasserie dans les caves de l'abbaye et non dans l'église (AEB, VA B 136).

recoupement avec la description des contenances des immeubles de 1853<sup>16</sup>, de localiser avec certitude la brasserie dans les bâtiments conventuels, n° E 66, et non dans l'église, n° E 68. Relevons par ailleurs que les extraits postérieurs du plan parcellaire levé en 1852, qu'ils datent de 1854<sup>17</sup> ou 1888<sup>18</sup>, ne nous sont d'aucune aide pour cette question, car ils ne détaillent pas suffisamment les parcelles, dont les numéros ne correspondent pas avec l'acte de vente. Quoi qu'il en soit, la preuve est faite que la brasserie se trouvait dans les bâtiments conventuels et non dans l'église.

En l'état de la documentation, il est difficile d'être plus précis quant à la localisation *intra-muros* de la brasserie, de ses cuves, etc., ou de déterminer précisément sous quelle aile (une? les trois à la fois?) du couvent elle était située<sup>19</sup>. La taille de l'entreprise nous est donc inconnue, ou presque. Un indice, ténu, autoriserait peut-être une localisation dans ou sous l'aile est puisque l'acte d'affermage de 1841, au point 9, stipule que Jean-Pierre Monnin loue également à son fils Gustave «les chambres du premier étage devers bise servant à l'usage de la brasserie, avec la bibliothèque<sup>20</sup>».

## Une ou plusieurs brasseries ?

En 2001, lors de l'ouverture de feu le musée agricole de Bellelay, un des panneaux de synthèse que nous avons réalisé donnait entre autres l'information suivante: «Reprenant le domaine, le gendre de Japy, Jean-Pierre Monnin, y remit en fonction une forge, une tannerie et un moulin, et transforma une partie du couvent en brasserie – dont la bière avait une excellente réputation dans la région.» Ce passage à lui seul rappelle que jusqu'à récemment, l'on savait peu de choses de la brasserie en question, nous l'avons vu. C'est dire qu'en la matière, il y a véritablement un avant et un après Nogueira pour ce qui est de la connaissance des activités brassicoles à Bellelay<sup>21</sup>. L'autre fait qu'il faut garder à l'esprit, bien que nous nous focalisons sur elle, est que la brasserie ne constitue qu'une partie du domaine exploitable et exploité, même si l'écho dont elle a joui nous permet de saisir son importance au sein du complexe des biens de la famille Monnin.

### La première brasserie: l'épisode Japy

Malgré l'état lacunaire de la documentation, nous pouvons postuler l'existence d'au moins deux épisodes dans l'histoire des brasseries de Bellelay. Il y a en effet fort à parier que la fabrication de brassins n'a pas été continue, mais interrompue au moins lors de la mise en vente du domaine par Frédéric Japy en 1804.

Une brasserie est établie dès avant le 3 juillet 1801, puisque Jean-Pierre Faigaux note son existence dans son *Journal*<sup>22</sup>. Hélas pour nous, Théophile Rémy Frêne, autre témoin de l'époque, n'évoque pas cette activité dans son précieux *Journal de ma vie*<sup>23</sup>. Mais l'aventure est de courte durée puisqu'en 1804, Japy met en vente le domaine de Bellelay. L'annonce de la vente parue dans le *Messenger du Haut-Rhin* n° 7 du 2 août 1804 (14 thermidor an XII) mentionne toutes sortes de bâtiments ainsi que du matériel de brasserie : «[...] caves très spacieuses, grande brasserie montée de chaudières, de tous les ustensiles et établissements à son usage, avec beaucoup de tonneaux [...]»<sup>24</sup>. La vente marque la fin des espoirs «jurassiens» de l'entrepreneur de Beau-court, qui avait aussi cherché à établir une manufacture d'horlogerie à Bellelay. En effet, «le projet de Japy, bien qu'ambitieux, se solde par un échec cuisant. Entre 1805 et 1817, la filiale de Bellelay semble ralentir sa production et est progressivement abandonnée.»<sup>25</sup> Ce constat vaut si l'on ne considère que l'installation d'une manufacture de montres, projet initial de Japy et de ses associés. Par contre, l'exploitation et la vente de tous les biens, métaux, pierres taillées, terres, etc. disponibles à Bellelay lui ont rapporté gros, du moins beaucoup, suffisamment en tout cas pour rembourser son achat<sup>26</sup>.

Quant à l'activité brassicole, elle semble être mise en sommeil, allant de pair avec la mise en vente du domaine. L'activité est aussi en recul ailleurs, puisqu'à la même époque dans le canton de Berne, il n'existe que quatre brasseries, toutes installées en ville de Berne en 1804<sup>27</sup>.

### La brasserie *Auguste et Louis Monnin* (1843) et ses prédécesseurs<sup>28</sup>

Le 17 avril 1817, Jean-Pierre Monnin, propriétaire de l'ancien couvent de Bellelay, obtient une concession ou patente pour ouvrir une brasserie. L'entreprise démarre-t-elle pour autant cette année-là? Difficile de le dire. Il n'est pas impossible qu'elle ait perduré depuis l'époque Japy, ce qui expliquerait par ailleurs que les Monnin soient restés établis à Bellelay. Une lettre de Samuel Imer, administrateur de l'Erguël, au baron d'Andlau, gouverneur général de la principauté de Porrentruy, laisse en effet entendre qu'en 1815, il existe deux brasseries dans l'Évêché de Bâle, l'une à Bienne et l'autre à Bellelay<sup>29</sup>.

Ce qui est sûr par contre, c'est que Monnin achète un droit de pinte à l'automne 1834<sup>30</sup>, indice qui laisse à penser qu'il veut s'assurer à la fois un débouché pour sa bière et un revenu d'appoint, réflexes allant souvent de pair avec l'exploitation d'une brasserie, dont l'activité est saisonnière. Cette industrie allie d'ailleurs souvent activités de brassage, débit de boisson et lieu d'habitation en un même endroit<sup>31</sup>. Est-ce également le cas ici? La «pinte» en question est-elle l'hôtel de l'Ours? Encore des questions sans

réponse. Toujours est-il qu'en 1840, le nom de Bellelay apparaît au nombre des brasseries recensées dans le canton de Berne, qui en compte également à Hasle, Delémont, Porrentruy, Bienne, Sonvilier, Tramelan, Laufon, Ins, Bätterkinden, Kirchberg et Wynigen. Toutes ces entreprises sont de taille petite ou moyenne, à l'existence plus ou moins courte, souvent liées à des auberges ou des débits de boisson (*Pintenschenken*), parfois aussi des distilleries (comme à Bellelay) ou des fabriques de vinaigre et de colorants<sup>32</sup>.

En 1841, Jean-Pierre Monnin passe les commandes de la brasserie à son fils Gustave, lui-même brasseur établi à Bellelay, qui peut, par un bail à ferme, exploiter tout ce que l'enclos du couvent contient: la brasserie avec tous ses accessoires, dont seize vases servant à la fermentation de la bière, la distillerie et le germe, etc. Cette fois-ci, l'existence de la brasserie est bien avérée. En 1843, Gustave émigre aux États-Unis et nomme son frère Frédéric Louis, demeuré en Suisse, comme son premier représentant. Ce dernier et Louis Auguste, autre frère deviennent les administrateurs et forment une société en nom collectif pour une période de quinze ans. Celle-ci a pour but de continuer l'activité paternelle, soit produire de la bière et exploiter le domaine de Bellelay.

À la mort de Jean-Pierre Monnin, en février 1853, ses enfants décident de ne pas procéder immédiatement au partage de l'héritage<sup>33</sup>, afin de ne pas créer d'embarras à leur mère Frédérique ni de complications d'intérêts. Les héritiers s'engagent donc à suspendre le partage de l'hoirie pour une durée de cinq ans et donnent pleins pouvoirs à leur mère, qui peut de cette manière administrer comme elle l'entend une partie des immeubles et biens meubles de son ancien époux. De 1853 à 1857, c'est elle qui gère la moitié des biens de la famille et procède par exemple à la vente aux enchères publiques du bois situé dans les forêts de ses propriétés. L'autre moitié des biens est gérée par ses fils Louis Auguste et Frédéric Louis, auxquels son époux avait affermé la moitié du domaine en 1848<sup>34</sup>. Néanmoins, en novembre 1857, Frédérique Monnin-Japy et ses deux filles, Élise et Julie Angélique, ainsi que leur frère Gustave, représenté par Abram Hofstetter, vendent à Louis Auguste et Frédéric Louis les immeubles se trouvant à l'intérieur de l'enceinte du couvent et le terrain de la Grosse Fin. Les deux frères deviennent donc les nouveaux propriétaires du domaine de l'ancien couvent pour une somme de 108 333 francs. Cependant, leur mère garde un droit d'habitation et peut disposer de son appartement jusqu'à sa mort sans payer d'indemnité. En novembre 1858, les deux frères Monnin forment une société pour une durée contractuelle de douze ans pour continuer l'exploitation de la brasserie créée par leur père. Le capital social de 140 000 fr. se compose principalement de la propriété immobilière de Bellelay, estimée à 80 000 fr., et d'un fonds de roulement de 60 000 francs<sup>35</sup>. Les deux propriétaires ne résidant pas à Bellelay, ils désignent comme mandataires Pierre Mandelert et Abram Hofstetter pour diriger et surveiller l'exploitation; il s'agit de deux personnes travaillant déjà pour les Monnin sur cette exploitation (voir ci-dessous

la notice consacrée à Mandelert). Mandelert s'occupe de la gestion de la brasserie tandis qu'Hofstetter le seconde sur le reste du domaine agricole, surveille les ouvriers et s'occupe de l'entretien du domaine. Pour ce qui est des appointements des deux représentants, le gérant perçoit un salaire annuel de 1200 fr., participe pour un tiers aux bénéfices de la société, est nourri et logé avec sa famille et ses enfants mineurs. Quant à son bras droit, il jouit des mêmes avantages en nature que son supérieur, mais reçoit un salaire annuel de 600 francs.

Nous savons peu de choses de la vie de la brasserie elle-même durant ces années, sauf que son produit jouit alors d'une très bonne notoriété, confirmée par plusieurs témoignages, dont le plus connu est peut-être celui enregistré à l'occasion de l'assemblée générale de la Société jurassienne d'Émulation (SJE) qui se déroule à l'abbaye de Bellelay en 1857: «M. Mandelert fit aux sociétaires les honneurs de la brasserie; on goûta cette excellente bière et l'on trouva qu'elle méritait la réputation dont elle jouit<sup>36</sup>.» Mais la renommée de la bière de Bellelay dépasse le cadre de notre seule région – elle est vendue notamment à Tavannes<sup>37</sup> et Develier (voir note 40) –, puisqu'on la goûte loin à la ronde, jusque dans la capitale fédérale. En 1846, un certain Porret, tenancier du Café des Alpes à Berne, communique l'ouverture de son auberge et annonce qu'il sera fourni notamment avec «l'excellente bière de Bellelay<sup>38</sup>». La réputation de «bonne bière reconnue» est d'ailleurs réaffirmée dans la capitale en 1857 et 1861<sup>39</sup>. Par ailleurs, sous la conduite de Mandelert, la brasserie emploie l'image du couvent de Bellelay, qu'elle porte désormais en en-tête de son papier à lettres<sup>40</sup>.

À partir de 1867, il semble que l'entreprise brassicole connaisse des difficultés. En effet, les frères Monnin vendent l'entier du domaine situé dans l'enceinte de l'ancien couvent, y compris la brasserie, à la société anonyme de la verrerie et se dessaisissent également des prés, des forêts et de la tourbière situés à la Grosse Fin.

1870 sonne le glas de la brasserie, puisqu'elle cesse ses activités au terme de la période contractuelle décidée en 1858, ce qui évite aux Monnin de devoir verser un quelconque dédommagement à leurs employés qui perdent leur travail<sup>41</sup>. L'entreprise est liquidée par Mandelert durant l'année 1870. En juin et en octobre, il vend par enchères publiques la presque totalité des objets mobiliers, le bétail et les voitures appartenant à la société<sup>42</sup>. Puis finalement, en 1871, Pierre Mandelert vend sa collection, réunissant de nombreux objets et documents en provenance ou concernant l'ancienne abbaye, et retourne en France où il meurt la même année. C'est bien la fin de la brasserie de Bellelay et de celui qui en a été le maître d'œuvre pendant de nombreuses années.

Cependant, l'empreinte laissée par la brasserie dans l'imaginaire lié au complexe industriel de l'ancien couvent demeure prégnante, voire indélébile. Certes, dans une copie de lettre de Louis Monnin au D<sup>r</sup> Schwab de



Saint-Imier, datée du 4 août 1876<sup>43</sup>, le premier énumère les biens destinés à la vente à Bellelay sans mentionner la brasserie, qui a donc effectivement cessé son activité. Toutefois, lors de la vente du domaine de Bellelay à l'État de Berne en 1891<sup>44</sup>, la brasserie apparaît nommément dans le contrat de vente. Comme nous l'avons vu plus haut, la mention désigne alors le bâtiment conventuel sans l'église, mais l'activité qui a longtemps défini l'emploi du bâtiment a laissé la trace de sa vocation industrielle passée.

Années	Propriétaire(s)	Exploitant(s)/gérant(s)
1798-1804 (→1812?)	Frédéric Japy	Fils et gendres de Japy
1812-1817	Héritiers Japy?	?
1817-1841	Jean-Pierre Monnin	Jean-Pierre Monnin
1841-1843	Idem	Gustave Monnin
1843-1853	Idem	Frédéric Louis Monnin Louis Auguste Monnin
1853-1857	Hoirie Monnin	Frédérique Élisabeth Monnin-Japy, qui délègue la gestion à ses deux fils
1857-1858	Louis Auguste et Frédéric Louis Monnin	Louis Auguste et Frédéric Louis Monnin
1858-1867	Idem	Pierre Mandelert (brasserie) Abram Hofstetter (domaine agricole)
1867-1870	S.A. de la verrerie	Idem

Fig. 2: Propriétaires et administrateurs-gérants de la brasserie et du domaine de Bellelay (hors verrerie), d'après NOGUEIRA 2007 (voir note 14), p. 20-23.

## Les entrepreneurs de la brasserie

Après le tour du propriétaire, il s'agit maintenant de cerner les entrepreneurs de la brasserie, scindés en deux catégories distinctes, puisque, comme le montre le tableau ci-dessus, propriétaires et exploitants de l'entreprise brassicole ne sont pas toujours identiques, tant s'en faut. Il en va de même pour le ou les brasseurs, dont on ne sait pas s'il s'agit des exploitants ou d'employés que ces derniers auraient engagés pour fabriquer la bière de Bellelay.

Nous présenterons ci-après les biographies inédites des entrepreneurs liés à la brasserie, pour autant qu'il ait été possible de les établir, ce qui n'est pas toujours le cas. Nous avons choisi de les présenter sous la forme de notices du *Dictionnaire du Jura* sur internet (DIJU, [www.diju.ch](http://www.diju.ch)) lorsqu'il n'y avait pas lieu d'ajouter d'autre commentaire.

### Frédéric Japy (1749-1812)

Premier propriétaire du couvent et du domaine de Bellelay après sa confiscation par l'occupant français. Sa vie est bien connue, notamment grâce aux travaux de Pierre Lamard. Voir sa notice biographique par Robin Moschard dans le DIJU : «Japy-Amstutz Frédéric (1749-1812)».

### Jean-Pierre Monnin (1777-1853)

«Propriétaire à Bellelay», son portrait est dressé ainsi sur son laissez-passer du 4 juin 1815, alors qu'il est âgé de 38 ans : «taille cinq pie[d]s 1 pouce, cheveux châains, front haut, sourcils châains, yeux bruns, nez moyen, bouche idem, barbe noir[e] menton rond, visage idem teint un peu coloré<sup>45</sup>». Notons par ailleurs que son prénom s'écrit parfois sans trait d'union et son patronyme avec un seul *n* (Monin), notamment dans les livres de concessions du canton de Berne (voir *Urbarien* dans les sources mentionnées ci-dessous).

Citoyen français, reçu bourgeois de Saicourt vers 1817<sup>46</sup>. Né à Dasle (Doubs, F) autour de septembre 1777. Décédé le 10 février 1853 à Bellelay, à 75 ans et 6 mois. Épouse Frédérique Élisabeth Japy (1779-1861) le 20 vendémiaire an VII (11 octobre 1798), fille de l'industriel Frédéric Japy. Les naissances de tous les enfants du couple, des six en tout cas allant de Louis Auguste (\*23 juillet 1799) à Julie Angélique (\*26 août 1809), sont inscrites à l'état civil de Saicourt, mais aucun n'a été baptisé dans la paroisse de Tavannes-Chaindon dont dépendait Saicourt. Protestant.

Maître-horloger, arrivé à Bellelay en 1799, lorsque son beau-père Frédéric Japy, possédant un véritable empire industriel, prétend encore faire de l'horlogerie (ébauches et montres) à Bellelay<sup>47</sup> et associe ses fils et beaux-fils au projet. Monnin s'installe à Bellelay avant la naissance de son fils, en juillet 1799; il s'y fixe à demeure en 1802. Rachetant la propriété, le «beau-domaine», à son beau-frère en 1817, il se reconvertit en brasseur et marchand de bière en acquérant un droit de brasserie la même année, puis en obtenant un droit de pinte en 1834. Monnin exploite la brasserie lui-même jusqu'en 1841, avant de passer le flambeau à ses fils, Gustave d'abord, puis Louis et Auguste.

### SOURCES

- AEB, Urbarien Moutier 1 [exemplaire 1], f° 16, 11 avril 1817.  
AEB, Urbarien Moutier 1 [exemplaire 2], f° 16, 11 avril 1817; f° 72, 11 septembre 1834.  
AEB, K Tavannes 5, registre des baptêmes 1798-1811.  
AEB, K Tavannes 13, [Registre de la paroisse de Tavannes] Registre de décès (1816-1867), p. 78 n° 282 (Jean-Pierre Monnin, propriétaire du couvent de Bellelay, marié).  
AEB, D GEN 2096: Monnin, 1815.  
AEB, A V 1133, Band Nr. 1: 1816-1820, p. 26-36.  
AEB, A II 1085, Band 39: 27. Nov. 1816-7. Febr. 1817, p. 314-315.  
DELAVELLE et RAIS 1971 (voir note 24), p. 49.  
GIGANDET 1986 (voir note 1), p. 9-153, p. 132-133 n. 249.  
LAMARD 1988 (voir note 26).  
GIGANDET 2009 (voir note 22), p. 29, 32.  
NOGUEIRA 2007 (voir note 14), p. 20 n. 109.

### Gustave Monnin (1803-après 1857/1875)

Né le 8 brumaire an XII (31 octobre 1803) à Bellelay, commune de Saicourt. Fils de Jean-Pierre Monnin et de Frédérique Élisabeth née Japy. Marié à Susanne Thérèse Grosjean, union dont sont nées quatre filles. Protestant.

Tenancier de cabaret (1837-1839, achète une patente en 1837 et 1838) établi à Bellelay, brasseur (titre attesté en 1838 en tout cas, il est donc probable qu'il travaille déjà au sein de l'entreprise paternelle), puis gérant de l'entreprise familiale, dont la brasserie, de 1841 à 1843, année de son émigration à Pittsburgh aux États-Unis. En 1857, représenté par Abram Hofstetter, il vend sa part d'héritage à ses frères Frédéric Louis et Louis Auguste.

Sa fille Adèle Dietz-Monnin épouse le sénateur Charles Dietz de Paris<sup>48</sup>. Sa seconde fille Pauline épouse (1858) Pierre Samuel Schindler, maître des postes à Saint-Imier où il réside, directeur-gérant de la S.A. de la verrerie depuis 1861, également actionnaire de l'entreprise, dont il possède 20 % des parts. Sa troisième fille Sophie épouse Samuel Gobat. La dernière, Fanny (décédée le 7 septembre 1840 à Bellelay), épouse Henri Béguelin.

### SOURCES

- AEB, K Tavannes 5, registre des baptêmes 1798-1811.  
AAEB, EC 114, [État civil de] Saicourt (1797-1812), registre des naissances 1797-1812.  
AEB, K Tavannes 13, registre des décès (1816-1867), p. 55 n° 50.  
AEB, Urbarien Moutier 1 [exemplaire 1], f° 48, 11 septembre 1837; f° 50, 11 septembre 1838.  
AEB, Urbarien Moutier 1 [exemplaire 2], f° 16, 11 avril 1817; f° 72, 11 septembre 1834.  
AEB, Bez Moutier B 759, n° 1856, minute du notaire Charles Crettez, 18 mai 1896.  
NOGUEIRA 2007 (voir note 14), p. 20, 22, 111.

### Frédérique Élisabeth Monnin (1779-1861)

Décédée le 28 janvier 1861 à Bellelay. Fille de Frédéric Japy et Catherine Amstutz. Épouse de Jean-Pierre Monnin et mère notamment de Gustave, Frédéric Louis et Louis Auguste (cf. *supra* et *infra*).

Administratrice du domaine de Bellelay comprenant la brasserie de 1853 à 1857.

#### SOURCES

AEB, K Tavannes 13, registre des décès (1816-1867), p. 103 n° 492.

NOGUEIRA 2007 (voir note 14), p. 20 n. 109.

### Frédéric Louis Monnin (1805-1885)

Né le 6 prairial an XIII (26 mai 1805) à Bellelay, commune de Saicourt. Décédé le 2 février 1885 à Bellelay. Fils de Jean-Pierre Monnin (1777-1853), qui achète les bâtiments conventuels de Bellelay en 1817 pour y installer une brasserie, et de Frédérique Élisabeth, fille de Frédéric Japy. Le 23 novembre 1835, il épouse Henriette Perret, de La Sagne, bourgeoise de Valangin. Sans postérité. Protestant.

Négociant à La Chaux-de-Fonds avant de se retrouver à la tête de l'entreprise paternelle après le départ de son frère Gustave pour les États-Unis en 1843 ; il continue néanmoins ses affaires et poursuit sa résidence dans la ville des Montagnes neuchâtelaises. En 1859, il fonde une verrerie à Bellelay, avec son frère et associé – également dans le domaine familial – Louis Auguste. L'industriel habite à Bellelay dès février 1867 au moins. Dès le milieu des années 1870, il cherche à vendre le domaine de Bellelay, sans succès.

Député au Grand Conseil bernois de 1867 à 1885.

Capitaine dans l'armée bernoise (1857).

#### SOURCES

AAEB, EC 114, [État civil de] Saicourt (1797-1812), registre des naissances 1797-1812.

AEB, Bez Moutier B 759, n° 1856, minute du notaire Charles Crettez, 18 mai 1896.

*Intelligenzblatt*, 25 août 1857.

CHATELAIN Emma, «Monnin, Frédéric Louis (?-1885)», in *Dictionnaire du Jura* (DIJU).

NOGUEIRA 2007 (voir note 14), p. 20, 21, 28-30.

### Louis Auguste Monnin (1799-1878)<sup>49</sup>

Né le 5 thermidor an VII (23 juillet 1799) à Bellelay, commune de Saicourt. Décédé le 17 mai 1878 à Paris. Fils de Jean-Pierre Monnin et de

Frédérique Élisabeth née Japy. Épouse, le 18 décembre 1828, Catherine Japy, sa cousine germaine (fille de Frédéric Guillaume Japy et d'Anne Catherine Monnin, petite-fille de Frédéric Japy), union dont est née une fille, Sophie, mariée à Adolphe Ammann. Protestant.

Il voyage à travers l'Europe pour la maison Japy Frères, qui le charge en 1828 d'organiser une maison de vente à Paris. Ses affaires ne tardent pas à prospérer puisqu'il devient l'associé des frères Japy, qui le placent à la tête de la maison de vente parisienne. Grâce à son alliance avec les Japy et à son travail, il fait partie de la direction de la maison Japy Frères, de 1837 à 1855. Il devient ensuite un actionnaire important de Japy-Frères et C<sup>ie</sup>, dont il possède plus de 10 % des actions en 1855, environ 4 % en 1873. En 1859, il fonde une verrerie à Bellelay, sise également dans le domaine familial, avec son frère et associé Frédéric Louis.

Comme son beau-père Frédéric Guillaume Japy, Louis Auguste poursuit une carrière politique à côté de sa fonction d'administrateur. Après la révolution de février 1848, le directeur de la maison de vente devient adjoint au maire, puis maire du VI<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Paris. En juin 1849, il se distingue en procédant à l'arrestation du député du Var et maire de Toulon Fulcrand Suchet, qui voulait installer un gouvernement révolutionnaire dans la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement. La même année, il est encore membre du conseil de surveillance des hôpitaux et de l'assistance publique de Paris. Faisant le pari du bonapartisme, il se rallie au président Louis-Napoléon Bonaparte et est nommé membre de la Commission consultative (1851-1852, sorte de législatif national). Fidèle à Napoléon III, il est membre, dès 1852, du Consistoire central des Églises réformées de France. Élu député au Corps législatif pour la 4<sup>e</sup> circonscription de la Seine le 26 septembre 1852, il siège au sein de la «majorité dynastique» jusqu'en 1857, pour la durée de la 1<sup>re</sup> législature du Second Empire. Conseiller municipal de Paris (1859-1870) représentant le X<sup>e</sup> arrondissement, il est *de facto* conseiller général de la Seine. Après la proclamation de la Troisième République le 4 septembre 1870, il se retire de la vie politique.

Fait chevalier (4 mai 1849) puis officier (1<sup>er</sup> janvier 1853) de la Légion d'honneur.

#### SOURCES

AAEB, EC 114, [État civil de] Saicourt (1797-1812), registre des naissances 1797-1812.

AEB, Bez Moutier B 759, n° 1856, minute du notaire Charles Crettez, 18 mai 1896.

LAMARD 1988, p. 125, 127, 134, 167, 194 (portrait), 305, 306.

NOGUEIRA 2007 (voir note 14), p. 21 n. 116.

ANCEAU Éric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, 1999, p. 261 n° 435.

Archives nationales de France, LH/1910/60, dossier de la Légion d'honneur concernant Louis Auguste Monnin (disponible en ligne sur leur base de données Léonore).

ROBERT Adolphe, BOURLOTON Edgar et COUGNY Gaston (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français*

*depuis le 1<sup>er</sup> mai 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1889, avec leurs noms, état civil, états de services, actes politiques, votes parlementaires, etc.*, Genève, 2000 (1<sup>re</sup> édition: Paris, 1891), t. 4, p. 400.

### Pierre<sup>50</sup> Mandelert (1811-1871)

Né à Château-Lambert<sup>51</sup> (Haute-Saône, F) le 17 septembre 1811. Décédé le 25 juillet 1871 à Létraye près Le Thillot (certainement sur la commune de Ramonchamp, Vosges, F), tout près de Château-Lambert, dans sa 60<sup>e</sup> année. Fils de Jean-Claude Mandelert, marchand, et de Marie Barbe Laurent. Épouse à Granges, le 1<sup>er</sup> juin 1847, Marie Hofstetter, née à Péry le 17 août 1827, union dont sont issus trois garçons, tous nés à Bellelay: Auguste (1848), Hippolyte (1852) et Léon (1856, mort après 22 jours)<sup>52</sup>. Un faire-part de deuil<sup>53</sup> donne à penser que la famille Hofstetter était bien établie dans la région. De plus, c'est «un paysan de Bellelay, A. Hofstetter», qui au XIX<sup>e</sup> siècle donne un nouvel élan à la tête de moine, remportant «des distinctions prestigieuses, notamment au Concours universel de Paris de 1856<sup>54</sup>.» Si le lien de parenté avec Marie n'est pas clair, tout laisse cependant croire qu'il s'agit d'Abram Hofstetter, associé de Mandelert dans l'exploitation du domaine de Bellelay et représentant de Gustave lors de la vente du domaine à ses deux frères.

Mandelert est domicilié à Bellelay depuis 1848 au moins, peut-être déjà dès 1843, lorsque Louis Auguste et Frédéric Louis Monnin, établis à Paris et La Chaux-de-Fonds, reprennent l'exploitation du domaine des mains de leur frère Gustave et pourraient l'avoir engagé pour gérer la brasserie. Ce qui est certain par contre, c'est qu'il n'est pas le maître-brasseur des Monnin, ce dernier n'étant autre que Frédéric Müller, futur fondateur de la brasserie Müller à Neuchâtel<sup>55</sup>. Toutefois, les Monnin emploient Mandelert avec certitude en 1851, puisqu'il signe les factures en lieu et place des gérants désignés, Auguste et Louis Monnin, dont il est certainement le représentant<sup>56</sup>. En novembre 1858 en tout cas, il est désigné mandataire par les frères Monnin, ceux-ci ne résidant pas sur place, et il s'engage pour douze ans, soit jusqu'en 1870, pour diriger et surveiller l'exploitation du domaine. Mandelert est donc le gérant du domaine et s'occupe plus particulièrement de la gestion de la brasserie, jusqu'à sa liquidation en 1870. Il est secondé par Abram Hofstetter (son beau-frère?), qui s'occupe du reste du domaine. Les appointements de Mandelert sont conséquents puisqu'il perçoit un salaire annuel de 1200 fr., augmenté d'une participation d'un tiers aux bénéfices de la société, en plus d'être nourri et logé avec sa famille. Pierre Mandelert apparaît par ailleurs comme négociant et représente un commissionnaire de La Chaux-de-Fonds dans des adjudications publiques en 1861 et 1862, se portant garant pour lui, ce qui atteste de la notabilité dont il jouit sur place<sup>57</sup>.

Membre de la Société jurassienne d'Émulation depuis 1855, proposé par Auguste Quiquerez. Auteur régulier dans les *ASJE*, la *Table* de ces derniers

recensant 11 articles ou documents publiés par lui<sup>58</sup>. Comme l'a montré Cyrille Gigandet, dans les années 1850-1860, l'abbé Saucy<sup>59</sup> et Mandelert sont les deux «grands amoureux de Bellelay».

Les travaux de Mandelert recensent nombre de documents et d'objets aujourd'hui disparus. Le gérant du domaine de Bellelay passe en effet une partie de son temps à fouiller les recoins du domaine et des bâtiments dont il a la charge, accumulant une collection archéologique et de nombreux papiers récupérés, par exemple, «dans un corridor» de Bellelay.

Mandelert est aussi l'instigateur et l'organisateur de l'assemblée générale de la Société jurassienne d'Émulation tenue à Bellelay le 18 août 1857. Il accueille les sociétaires en son nom et celui des frères Monnin. Il leur fait goûter sa bière et expose les pièces de son importante collection : documents, livres, manuscrits, peintures et objets. En remerciement pour la peine que lui et son épouse se sont donnée, M<sup>me</sup> Mandelert est reçue membre honoraire de la SJE.

Le 23 mars 1871, Mandelert met en vente sa collection, partiellement présentée en 1857 aux sociétaires de l'Émulation<sup>60</sup>. Peu après, il quitte Bellelay, puis il décède. Il figure dans la liste des sociétaires décédés, reproduite dans les *ASJE 1871* : «M. Mandelert, nom inséparable de celui d'une vieille abbaye, ce Bellelay qu'il affectionnait, et sur lequel convergèrent plus de vingt ans ses recherches et son activité toujours juvénile<sup>61</sup>.»

#### SOURCES

- AAEB, FK 108, dossier Pierre Mandelert (1856-1871), 37 pièces, spécial. : lettre du 31 mai 1860; lettre du 25 sept. 1862; lettre du 14 déc.1862; avis de décès du 25 juillet 1871.
- Archives départementales de la Haute-Saône (A.D.H.S.), Château-Lambert 1803/1812, registre d'état civil, consultable en ligne (vue n° 69/76).
- ArCJ, 5 J 59.67, Monnin, A(ugus)te et L(oui)s, Bellelay: Facture à Georges Imer, Tavannes, avril 1851.
- AEB, Bez Moutier B 564, n° 1998, minute du notaire Olivier Bernard, 30 juin 1860.
- AEB, Bez Moutier B 564, n° 2128, minute du notaire Olivier Bernard, 9 juillet 1861.
- GIGANDET 1986 (voir note 1), notamment pages 146-147 et n. 314.
- GIGANDET 1988 (voir note 13), p. 9, 13-15 (importance de la collection Mandelert), 21 n. 4, 22 n. 19 et suiv.
- NOGUEIRA 2007 (voir note 14), p. 21, 23.
- REBETEZ Ali, *Table générale des matières contenues dans le volume des «Actes» de 1847 à 1957*, Porrentruy, 1958, p. 26.
- ASJE 1857*, p. 54-56; 62; 220-221; 217-218.
- ASJE 1859*, p. 81-84.
- ASJE 1871*, p. 13.

## Conclusion

Malgré le peu de sources disponibles, il apparaît clairement que l'aventure industrielle de la bière à Bellelay est indissociablement liée à celle d'une famille d'immigrés français, les Monnin, dotés d'un tempérament entrepreneurial qui a littéralement porté l'entreprise. La réputation de la brasserie était d'ailleurs excellente, tant par le produit fabriqué que par le personnel engagé. Ainsi, après Bellelay, Frédéric Müller poursuivra un temps sa carrière de brasseur à Bienne, avant de créer la brasserie à son nom à Neuchâtel. Quant à Pierre Mandelert, Bellelay occupe autant son labeur que ses loisirs. À tel point d'ailleurs que lorsqu'il devient le gérant officiel du domaine des Monnin, il joue de l'image du complexe conventuel, les bâtiments de Bellelay faisant leur apparition sur les factures de la brasserie (voir note 39). La gravure de l'abbaye qui y figure est identique à celle qui illustre le tiré à part de 1859 de la première étude d'envergure consacrée à l'abbaye par Pierre Mandelert<sup>62</sup>.

Ce qui intrigue néanmoins, c'est la raison de la disparition de cette brasserie – un temps renommée sinon florissante –, au moment où débute réellement le boom de la bière en Suisse, dans les années 1860-1870<sup>63</sup>. Peut-être la raison figure-t-elle au nombre des spécificités qui redéfinissent alors un métier en pleine transformation. Car comme le rappelle l'article du *D.H.S.*, «les années 1870 sont celles d'une profonde mutation dans les techniques de fabrication. Les découvertes de Pasteur dans le domaine de la conservation et des levures, l'essor des chemins de fer, la mécanisation des installations, l'invention de machines frigorifiques, la maîtrise technique d'un procédé jusqu'alors encore empreint d'empirisme, ont contribué à la transformation d'une fabrication modeste en industrie nécessitant une infrastructure plus importante et des locaux plus spacieux<sup>64</sup>.»

Les capitaux nécessaires à l'introduction des technologies industrielles de brassage<sup>65</sup> à Bellelay faisaient-ils défaut? C'est une possibilité. N'oublions pas en effet qu'à côté de la brasserie, la verrerie aussi est gourmande en capitaux. Néanmoins, étant donné l'importance du réseau économique et politique «transnational» des frères Monnin, la réunion des montants nécessaires aurait sans doute été possible. Il peut donc s'agir d'une raison nécessaire, mais pas suffisante. Est-ce l'arrivée toute proche du train dans les vallées environnantes qui change la donne pour la brasserie de Bellelay<sup>66</sup>? Grands absents de Bellelay, les chemins de fer augmentent d'autant le rayon d'activité et d'approvisionnement, mais aussi les débouchés de la concurrence, qui pourra également livrer plus rapidement sa marchandise. Il est fort possible que cet élément ait joué un rôle, tout comme l'arrivée de nouveaux concurrents sur la scène jurassienne. Dans ce contexte, il était sans doute difficile de poursuivre une entreprise dont les acteurs, propriétaires ou gérants, n'étaient plus dans la fleur de l'âge. De plus, la vie d'Auguste et de



ses enfants avait depuis longtemps Paris pour cadre et Louis était demeuré sans descendance à qui éventuellement léguer l'entreprise. Dans un contexte devenu plus concurrentiel, c'est peut-être la somme de ces considérants qui a sonné le glas de l'industrie de la bière à Bellelay.

Un détour par les archives d'autres brasseurs jurassiens<sup>67</sup> ou de l'espace Berne-Jura-Neuchâtel permettrait peut-être d'en savoir plus. Tout comme la consultation des dossiers de la Société suisse des brasseurs, créée dans les années 1870, permettrait éventuellement de trouver des informations quant à la brasserie disparue et à son insertion dans le paysage brassicole suisse. Enfin, pour ce qui est de la première brasserie établie sous les Japy, sans doute qu'un passage par les archives familiales Japy<sup>68</sup> et les Archives départementales du Haut-Rhin éclairerait les débuts de l'entreprise.

*Philippe Hebeisen est historien. Il est responsable du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE), à Saint-Imier, et du Dictionnaire du Jura sur internet (DIJU).*

## NOTES

<sup>1</sup> Les italiques sont d'origine. «Devise» anonyme composée lors du banquet donné à l'issue de l'assemblée générale de la Société jurassienne d'Émulation du 18 août 1857, voir *Actes de la Société jurassienne d'Émulation 1857* (dorénavant *ASJE*), p. 219. Apparemment, les convives n'ont pas manqué de vin, de champagne ni de bière, les libations ayant réveillé la muse... À ce propos, voir aussi GIGANDET Cyrille, «Bellelay, histoire d'une ancienne abbaye de Prémontré», in *Intervalles. Revue culturelle du Jura bernois et de Bienne*, n° 15, juin 1986, p. 9-153, notamment p. 147.

<sup>2</sup> L'auteur de cet article est redevable de l'aide de plusieurs personnes qui n'ont pas ménagé leurs efforts lors des nécessaires passages en archives. Que MM. Jean-Claude Rebetez et Damien Bregnard, des Archives de l'ancien Évêché de Bâle, et M. Nicolas Barras, des Archives de l'État de Berne, trouvent ici l'expression de ma gratitude. Mes remerciements vont également à M<sup>me</sup> Ursule Babey pour son amicale collaboration lors de nos dépouillements d'archives et nos échanges enrichissants dont cet article a profité.

<sup>3</sup> Voir par exemple la «glacière» ou cave creusée au lieu-dit «Crêt Coupé» par le brasseur Charles Abel, à Tavannes, dont la brasserie a existé de 1880 à 1906 ; voir *Le Journal du Jura*, 31 juillet 2010, p. 8.

<sup>4</sup> ROBERT Olivier, «Brasserie», in *Dictionnaire historique de la Suisse (D.H.S.)*, 2007 ; WIESMANN Matthias, *Bier und wir: Geschichte der Brauereien und des Bierkonsums in der Schweiz*, Baden, 2011, p. 34, 38.

<sup>5</sup> BOURGEOIS Claude, *La bière et la brasserie*, Paris, 1998, p. 6-7.

<sup>6</sup> SCHIBLER Peter, «Aus der Geschichte des Braugewerbes im Kanton Bern», in *Berner Jahrbuch*, 1984, p. 12 et suiv.

<sup>7</sup> Pour un aperçu circonstancié de la brasserie en Suisse ainsi que pour la citation, voir note 4 ; citation de ROBERT 2007 (D.H.S.).

<sup>8</sup> Un panorama très éclairant a été dressé par François KOHLER, «Il était une fois l'industrie jurassienne de la bière: 1870-1922», in *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société*

## *Les brasseries Japy et Monnin de Bellelay*

*jurassienne d'Émulation*, 34, février 2005, p. 15-23. Son survol débute justement en 1870, fin de l'activité à Bellelay.

<sup>9</sup> ROBERT Olivier, «Les falsifications de la bière: le cas vaudois», in *Revue historique vaudoise*, 1994, p. 7-42, ici p. 39.

<sup>10</sup> CREVOISIER Clément (dir.), HEBEISEN Philippe (éd.), *Atlas historique du Jura*, Porrentruy: Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Émulation, 2012, p. 61-66.

<sup>11</sup> WIESMANN 2011 (voir note 4), p. 34, 38.

<sup>12</sup> GERSTER Alban et RAIS André, «Bellelay, son histoire», dans KOHLER Simon, WYSS Alfred (e.a.), *E Cinere Phœnix. Renaissance de Bellelay 1142-1960*, Delémont, 1971, p. 17-33, ici p. 25.

<sup>13</sup> GIGANDET Cyrille, «Bellelay dans l'histoire jurassienne; prospection bibliographique et perspectives de recherches», in GIGANDET Cyrille (éd.), *Bellelay: de la légende à l'histoire. Actes du colloque tenu à Bellelay le 19 septembre 1987*, s. l. (Intervalles), 1988, p. 9-23, voir p. 9. Dans son article de 1986 (voir note 1, p. 146), Gigandet parle aussi de l'emploi de l'église comme écurie.

<sup>14</sup> AEB, F[ach]. Moutier: Contrat de vente (et aussi minute notariale) du domaine de Bellelay par la Verrerie de Bellelay [S.A. en liquidation] au profit de l'État de la République de Berne, passé auprès de M<sup>e</sup> Charles Crettez, notaire de préfecture à Moutier, du 12 septembre 1891. Reproduit aussi dans NOGUEIRA María, *Bellelay, ancien couvent devenu hôpital psychiatrique (1789-1960)*, Neuchâtel (mém. lic.), 2007, p. 113 annexe 5.

<sup>15</sup> AEB, VA B 136: Vermessungsakten, Grundbuchpläne, district Moutier, Saicourt: Saicourt section E. Feuille n<sup>o</sup> 20, juillet 1852. Mathey (géomètre).

<sup>16</sup> AEB, VA C 763: Vermessungsakten, district de Moutier, Saicourt: état des contenances, 1853: Bâtiment E 66 = couvent; voir aussi AEB, VA C 762, 4 mars 1853, qui n'est que la mise au propre du précédent.

<sup>17</sup> AEB, AA IV 1838, Saicourt: Plan de l'ancienne abbaye de Bellelay, de son enclos et de la propriété dite la Grosse Fin, appartenant à la famille Monnin-Japy (1854); relevé fait par F. Mathey, géomètre; échelle 1:2000).

<sup>18</sup> AEB, AA IV 1839: idem, mais relevé datant de 1888.

<sup>19</sup> Les deux relevés des caves, AA III 959 n<sup>os</sup>16 et 22, conservés dans AEB, AA III 959, Bellelay: Kloster, Irrenanstalt und Ökonomie (1860-1902), ne permettent hélas pas de situer l'installation brassicole, du moins pas sur les relevés en ligne.

<sup>20</sup> AEB, Bez Moutier B 556, minutes du notaire Olivier Bernard, n<sup>o</sup> 121, 23 septembre 1841.

<sup>21</sup> En effet, dans son mémoire de licence (voir note 14), María Nogueira consacre quelques pages fondamentales tant à la brasserie (p. 20-23) qu'à la verrerie et renouvelle profondément la connaissance de ces deux entreprises, notamment par un recours judicieux aux actes notariés afin de combler le vide archivistique laissé par la disparition de l'entreprise.

<sup>22</sup> GIGANDET Cyrille, *Les journaux particuliers des bourgeois de Malleray au XIX<sup>e</sup> siècle: Jean-Pierre Faigaux père, Jean-Pierre Faigaux fils, Frédéric-Louis Blanchard, David-Louis Miche, Julien Faigaux: introduction historique et biographique à l'édition du journal de J.-P. Faigaux père*, Neuchâtel (mém. lic.), 1981, fasc. 3, annexe n<sup>o</sup> 18, f. 44: «Du reste on en [le couvent de Bellelay] a fait une brasserie de bière.» Passages repris dans GIGANDET Cyrille, *Bellelay: deux cents ans passés*, Bellelay, 2009, p. 31-32.

<sup>23</sup> FRÈNE Théophile Rémy, *Journal de ma vie*, éd. préparée par BANDELIER André, GIGANDET Cyrille et MOESCHLER Pierre-Yves, avec la collab. de SPICHIGER Violaine, Porrentruy, Bienne, 1993-1994, 5 vol.

<sup>24</sup> VAUTREY Louis, *Notices historiques sur les villes et les villages catholiques du Jura*, tome 6 (*District des Franches-Montagnes*), Genève, 1979 (réimpression sans modification de l'édition de 1881), p. 431-432; cette annonce est bien connue et souvent citée, p. ex. par DELAVELLE Louis et RAIS André, «E cinere phoenix», in KOHLER, WYSS (e. a.) 1971 (voir note 12), p. 48-49.

<sup>25</sup> NOGUEIRA María, «Bellelay, ancien couvent devenu hôpital psychiatrique (1789-1960)», in *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Émulation*, n° 39, janvier 2008, p. 9-13, ici p. 10.

<sup>26</sup> LAMARD Pierre, *Histoire d'un capital familial au XIX<sup>e</sup> siècle: le capital Japy (1777-1910)*, [Montbéliard]: Société belfortaine d'Émulation, 1988 et GIGANDET 1986 (voir note 1).

<sup>27</sup> MARKWALDER Hans, «Das Bierbrauereigewerbe in früheren Jahrhunderten in Bern», in *Neues Berner Taschenbuch*, 35, 1929, p. 186-202, ici p. 199.

<sup>28</sup> Association (1843) puis société (1858) en nom collectif formée par les deux frères. Le capital de la société (140 000 fr.), provient d'une part de l'estimation de la valeur du domaine de Bellelay (80 000 fr.) et d'autre part du fonds de roulement de 60 000 fr., alimenté à parts égales par les deux associés. Voir AEB, Bez Moutier B 562, minutes du notaire Olivier Bernard, n<sup>os</sup> 1688 et 1689, 5 mai 1858. Sauf mention contraire, les informations sur la brasserie Monnin proviennent du mémoire de NOGUEIRA María (voir note 14).

<sup>29</sup> AAEB, fonds Principauté de Porrentruy, cote PP 4-2.2 : Gesuche um Beibehaltung von Wirts- und Schenkgerichtigkeiten, Aufhebung von dergleichen Gerechtigkeiten und Erteilung desselben, lettre du 27 janvier 1815.

<sup>30</sup> «*Pintenschenrecht Conc[ession]*», voir AEB, Urbarien Moutier 1 (exemplaire 2), f<sup>o</sup> 72, 11 septembre 1834.

<sup>31</sup> PASQUIER Hélène, «*La chasse à l'hectolitre*»: la brasserie Müller à Neuchâtel (1885-1953), Neuchâtel, 2001, p. 25.

<sup>32</sup> SCHIBLER 1984 (voir note 6), p. 9; la carte p. 27 recense pourtant 16 lieux; Bellelay n'est plus mentionnée aux p. 50-52 faisant l'inventaire des brasseries bernoises.

<sup>33</sup> Voir notamment DELAVELLE et RAIS 1971 (voir note 24), p. 49.

<sup>34</sup> AEB, Bez Moutier B 559, minutes du notaire Olivier Bernard, n<sup>os</sup> 734 et 735, 15 février 1853.

<sup>35</sup> Voir note 28.

<sup>36</sup> KOHLER Xavier, «Un jour à Bellelay», in *ASJE* 1857, p. 215-223, ici p. 219.

<sup>37</sup> ArCJ, 5 J 59.67, Monnin, A(ugus)te et L(oui)s, Bellelay: Facture à Georges Imer, Tavannes, avril 1851.

<sup>38</sup> *Intelligenzblatt* (journal de la ville de Berne), 6 février 1846.

<sup>39</sup> *L'Intelligenzblatt* se fait aussi l'écho du *Handelscourier*, cf. *Intelligenzblatt*, 16 octobre 1857; 8 avril 1861.

<sup>40</sup> ArCJ, Fonds André Rais, boîte n° 69, facture d'A. & L. Monnin à O. Seuret, à Develier, du 14 avril 1858. Reproduite dans DELAVELLE et RAIS 1971 (voir note 24), p. 50.

<sup>41</sup> Voir note 28.

<sup>42</sup> Curieusement, celles-ci ne sont pas annoncées dans la *Feuille officielle du Jura* (ArCJ, AC 91.24.1870 ou AEB, AD.BE 13, 1870).

<sup>43</sup> AEB, BB XI 833: Petitionen aus dem Jura betreffend Erweiterung der Waldau 1874.

<sup>44</sup> AEB, F[ach]. Moutier: Contrat de vente... (voir note 14).

<sup>45</sup> AEB, D GEN 2096.

<sup>46</sup> En 1816, la commune refuse catégoriquement la bourgeoisie aux Monnin, qui y seront intégrés de force après un jugement en leur faveur de janvier 1817.

<sup>47</sup> La «manufacture» semble avoir cessé son travail en 1800 déjà. Le projet industriel de Japy et de son associé Roussel se résumait finalement à vendre tous les matériaux des bâtiments qui pouvaient l'être.

<sup>48</sup> SCHWEITZ Arlette, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, vol. 2: *Dictionnaire biographique*, Paris, 2001, p. 199-200 n° 134.

## *Les brasseries Japy et Monnin de Bellelay*

<sup>49</sup> Son portrait (gravure) figure dans FROND Victor (dir.), *Panthéon des illustrations françaises au XIX<sup>e</sup> siècle: comprenant un portrait, une biographie et un autographe de chacun des hommes les plus marquants dans l'administration, les arts, l'armée, le barreau, le clergé, l'industrie, les lettres, la magistrature, la politique, les sciences, etc., etc.*, Paris, 1866.

<sup>50</sup> Et non Paul, comme il a souvent été prénommé, voir p. ex. les études de Cyrille Gigandet ou encore la table des *ASJE*.

<sup>51</sup> Aujourd'hui Haut-du-Them-Château-Lambert.

<sup>52</sup> Informations transmises par Philippe Claudel et Damien Bregnard.

<sup>53</sup> AAEB, FK 97, Hofstetter Isaac: Isaac, beau-frère de Pierre Mandelert, est ainsi enterré à Chaindon.

<sup>54</sup> Mémoires d'Ici, «Tête de moine», in *Dictionnaire du Jura* (DIJU).

<sup>55</sup> PASQUIER 2001 (voir note 31), p. 23-26. Frédéric Müller (1821-1897) travaille à Bellelay de 1846 à 1855. Il fonde la brasserie Müller en 1861 et la dirige jusqu'en 1885.

<sup>56</sup> ArCJ, 5 J 59.67.

<sup>57</sup> AEB, Bez Moutier B 564, n° 1998; idem, n° 2128.

<sup>58</sup> GIGANDET 1988 (voir note 13), p. 14, lui attribue une trentaine de références publiées entre 1856 et 1868.

<sup>59</sup> SAUCY Paul-Simon, *Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay*, [Delémont],<sup>2</sup> 1958 (réédition de l'édition de 1869). Absence de toute mention de la brasserie chez l'abbé Saucy.

<sup>60</sup> JACQUAT Marcel S. reproduit un papillon, collé dans le missel de Bellelay, et annonçant la vente de la collection de Mandelert («Les instruments de l'histoire jurassienne», in *Panorama du pays jurassien. III : La mémoire du peuple*, Porrentruy, 1983, p. 243).

<sup>61</sup> *ASJE* 1871, p. 13.

<sup>62</sup> «Bellelay: traditions, monuments, histoire», in *ASJE* 1857, p. 112-169.

<sup>63</sup> SCHIBLER 1984 (voir note 6), p. 11. Voir notre introduction.

<sup>64</sup> Voir note 4.

<sup>65</sup> Ce sont les technologies industrielles appliquées aux activités de brassage de la bière qui imposent la présence de cette dernière en Suisse, aux côtés du vin, de façon «décidée» dès les années 1860-1880. La chimie industrielle y contribue aussi, qui bouleverse l'industrie alimentaire et ses méthodes encore souvent artisanales. Voir BERGIER Jean-François, «Les Suisses entre vin et bière», in Thomas RIIS (éd.), *A Special Brew... Essays in Honour of Kristof Glamann*, Odense, 1993, p. 141-153, ici p. 142 et 150.

<sup>66</sup> CHATELAIN Emma, «Les chemins de fer», in CREVOISIER et HEBEISEN 2012 (voir note 10), p. 55-59.

<sup>67</sup> Voir note 8.

<sup>68</sup> Musée Japy à Beaucourt (F).

